

# HOPIUM

Société Anonyme

61 rue des Belles Feuilles  
75116 Paris  
R.C.S Paris 878 729 318

---

**Attestation du commissaire aux comptes sur les informations  
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code  
de commerce relatif au montant global des rémunérations  
versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice  
clos le 31 décembre 2021**

# Exelmans

Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Société de commissariat aux comptes membre  
de la compagnie régionale de Paris.

**Exelmans Audit & Conseil** - 21, rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 45 20 20 23 - Fax : 01 45 20 20 27  
RCS Paris B 482 026 739 - code APE 6920Z - TVA n° FR 584 820 267 39

## **HOPIUM**

Société Anonyme

61 rue des Belles Feuilles  
75116 Paris  
R.C.S Paris 878 729 318

---

**Attestation du commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2021**

A l'Assemblée générale de la société HOPIUM,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 776.264 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris, le 13 avril 2022

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit & Conseil



Stéphane DAHAN

**HOPIUM**

Société anonyme au capital de 127.953,51 euros

Siège social : 61-63 rue des Belles Feuilles – 75116 Paris

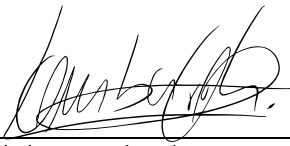
878 729 318 R.C.S. Paris

**ATTESTATION DES REMUNERATIONS**

*Prévues à l'article 225-115 4° du Code de commerce*

Je soussignée Monsieur Olivier Lombard, Président Directeur Général de la Société Hopium, certifie que le montant des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées s'est élevé pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 à 776.264 euros.

Fait à Paris, le 11 avril 2022



---

Olivier Lombard

Président Directeur Général